

RÈGLEMENT DE LA PARTIE SIMULTANÉE DU 25 MAI 2024

CLUB D'ECHECS DES 3 PAYS

Article 1

Le Club d'Echecs des 3 Pays organise une partie simultanée SAMEDI 25 MAI.

Lieu : The Red Fox, 1 place Abbatucci 68330 HUNINGUE

Pointage : de 15h45 à 16h00

Horaire : début de la partie simultanée à 16h05 précises.

Article 2

L'inscription à la partie simultanée se fait uniquement par le biais du site internet www.echecs-huningue.com

Aucune inscription sera prise sur place ni aucun paiement en espèces.

Les droits d'inscriptions ne pourront pas être remboursés, peu importe le motif invoqué.

Vous vous engagez à prendre au moins une consommation chez notre partenaire *The Red Fox*.

L'inscription est close vendredi 24 mai à 23h59.

Le nombre de joueurs est limité à 20. Maximum Elo : 1899 N ou F

Article 3

La GMF Nino MAISURADZE mène la partie simultanée.

L'arbitre de la partie simultanée est Hervé PERRIN.

Article 4

Les règles du jeu sont celles établies par le Livre de l'Arbitre en vigueur de la F.F.E.

La GMF joue avec les Blancs sur tous les échiquiers.

Lorsqu'une pièce est touchée, celle-ci doit être jouée.

Lorsque la GMF arrive devant l'échiquier, **le joueur a 3 secondes** pour jouer son coup.

Un avertissement oral pourra être donné pour dépassements répétés des 3 secondes.

Si cette règle n'est pas respectée, l'arbitre pourra déclarer la partie perdue.

En cas de litige sur la position des pièces, c'est la parole de la GMF qui fait foi.

Article 5

Chaque participant s'engage à

- Faire preuve de courtoisie et de politesse envers la GMF, envers l'organisateur, envers les serveurs et le patron du Red Fox et envers les autres participants.
- Avoir un comportement humble et Fair Play pendant toute la durée de la partie simultanée.

Article 6

Chaque participant s'engage à respecter le présent règlement.

Les décisions prises par l'arbitre sont définitives. Celles-ci doivent être appliquées par les joueurs concernés. Dans le cas contraire, le joueur perd la partie immédiatement et quitte l'aire de jeu.

L'organisateur